

Le réseau de troc pour les entreprises et les commerces, France Barter, arrive en Seine-Eure!

14 avril 2021

L'Agglomération Seine-Eure vient de signer un partenariat avec France Barter pour offrir aux entreprises et commerces du territoire un nouveau service. Ce réseau d'échange commercial et multilatéral de biens et de services a pour but de développer les liens via une monnaie virtuelle : le BARTER. Une réunion d'information est prévue le 22 avril à 13h00.

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance de relocaliser l'économie et de renforcer les liens que les entreprises ont tissés dès le début des restrictions. Elle montre aussi l'importance de préserver sa trésorerie en ces temps incertains.

L'Agglomération Seine-Eure, fortement engagée dans le soutien de son économie locale, a souhaité proposer une solution révolutionnaire, en s'associant à France Barter. Cette start-up coopérative, née en 2014 a créé la première place de marché online française d'échanges inter-entreprises avec une unité de compte transactionnelle comme unité de référence propre au réseau. Cette plateforme est un outil de développement innovant et collaboratif pour les entreprises de toute taille et de tout statut, y compris relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.

1 700 structures en France ont déjà rejoint le réseau, notamment en Ile-de-France et région Auvergne Rhône Alpes. Ce nouveau service arrive en Seine-Eure pour offrir aux entreprises une solution alternative et complémentaire aux relations commerciales traditionnelles.

L'échange inter-entreprises, troc ou « barter » en anglais, est l'opération économique par laquelle une entreprise cède la propriété d'un bien, d'un groupe de biens ou délivre un service à une autre entreprise et reçoit en retour un autre bien ou un service. Ce mode de commerce permet de financer certaines dépenses ou projets d'achats directement en échange de leur production sans sortie de trésorerie.

Ces échanges concernent :

- Tout type d'entreprises sans distinction de domaine d'activité, de taille et de statut
- Tout type de ressources (matérielles ou immatérielles) à la condition qu'il s'agisse de ressources sous-utilisées ou dépréciées. Le troc n'intervient uniquement comme complément et ne peut en rien remplacer les transactions « classiques ».

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

@agglo.seine.eure

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias 02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - agnieszka rochowicz@seine-eure.com









Les avantages

En choisissant d'adhérer à France Barter, l'entreprise :

- Fait des économies (les achats en euros sont remplacés par des échanges entre membres du réseau)
- Reçoit une multitude de propositions d'échange (nouveaux clients & fournisseurs qualifiés près de l'entreprise)
- Valorise toutes les ressources : le Barter permet de mutualiser et optimiser ces les actifs inutilisés)
- Echanges locaux : participation à la vie économique locale).

Une réunion d'information pour présenter le réseau France Barter

Afin d'en savoir plus sur ce réseau d'échanges, tous les entrepreneurs du territoire Seine-Eure sont conviés à une réunion d'information en visio animée par France BARTER, le jeudi 22 avril à 13h. Les professionnels pourront exprimer tous leurs besoins et proposer leurs services. Une rencontre idéale pour faire de nouvelles rencontres et de beaux échanges!

Inscription gratuite pour participer à la réunion d'information en ligne :

22 Avril à 13h00 : Billetterie : Atelier de présentation Barter x Agglo Seine Eure (weezevent.com) ou

6 Mai à 9h00 : https://www.weezevent.com/atelier-de-presentation-barter-x-agglo-seine-eure-jeudi-6-mai